

CÔTÉ COMM

Le magazine de l'Agglomération – Printemps 2024 – N°37

Un budget de bâtisseur, de conquérant
Pas d'augmentation d'impôts
Des investissements records

L'eau, une ressource à préserver



RENDEZ-VOUS SUR
NOTRE SITE INTERNET :
BEAUNECOTEETSUD.COM

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com



Chers amis,

Les élus de la Communauté d'Agglomération ont voté le budget primitif 2024. C'est un budget conquérant d'un montant de 171 850 868 euros. Le taux des impôts locaux, n'augmentera pas comme promis cette année, comme je vous l'avais annoncé les années précédentes. L'Agglomération ayant le taux de fiscalité le plus bas des structures communautaires de même taille.

La collectivité a prévu d'investir pour la première fois de son histoire, près de 25 millions d'euros cette année, à destination notamment des jeunes, à travers des investissements sportifs à Ladoix-Serrigny, à Nolay et à Montagny-Lès-Beaune avec la refonte de la baignade naturelle. Les structures périscolaires ne sont pas en reste avec l'ouverture prochaine du pôle périscolaire de Savigny-lès-Beaune. L'environnement est tout aussi prioritaire avec les déchèteries de Meursault et de Nolay, le tout nouveau réseau d'assainissement de Corcelles les Arts, d'Ebaty et Mimande, la réhabilitation de la station d'épuration de Chagny.

Deux nouvelles usines de traitement de l'eau vont aussi sortir de terre en 2024.

L'eau est en effet notre priorité.

Nous sommes tous conscients du dérèglement climatique, avec des ressources qui diminuent, et des pénuries qui sont la réalité dans certains territoires de l'hexagone.

Notre agglomération a su s'organiser et se structurer pour préserver les ressources de son territoire, ses espaces naturels et

agricoles, sa biodiversité, et ses ressources en eau. En 2021, pour améliorer et sécuriser l'alimentation en eau potable sur l'ensemble de son territoire, notre Communauté d'Agglomération a lancé un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable. Nous nous sommes préparés et une étude a permis de diagnostiquer notre patrimoine (captages, ouvrages de stockage, stations de pompage et de traitement, réseaux) pour estimer nos besoins à l'horizon 2030-2035. L'étude étant finalisée nous avons engagé des actions pour garantir le rendement en intensifiant le renouvellement du réseau dont 48% a plus de 63 ans. Des actions pour mettre en place un programme d'amélioration et d'entretien des ouvrages, pour assurer la sécurisation des Unités de Distribution, pour permettre le traitement de la qualité de l'eau de Vignoles, ressource majeure et stratégique de la collectivité, et pour préparer plusieurs scénari en vue de mobiliser de nouvelles ressources en eau potable telle que l'interconnexion.

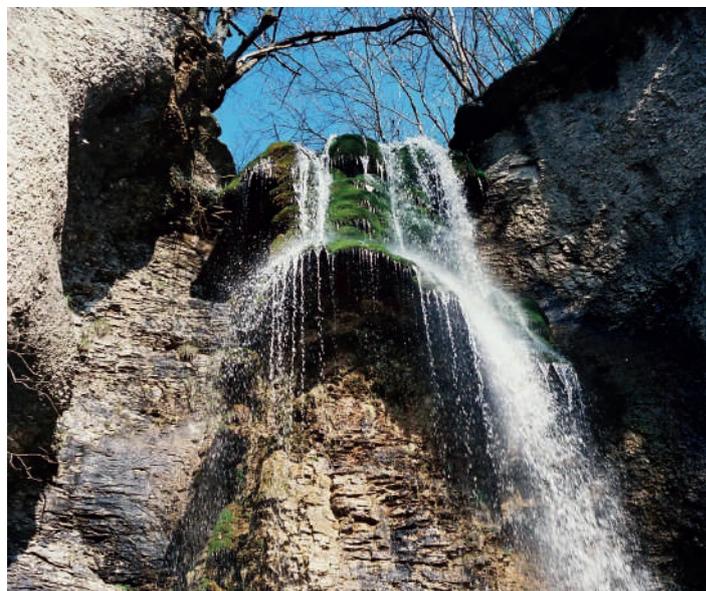
Cet été, nous devons tous rester vigilants et mobilisés pour que l'eau puisse rester disponible sur l'ensemble de nos 53 communes.

Ensemble, nous, habitants, agriculteurs, entreprises, élus soyons solidaires et agissons !

« Ma responsabilité en tant que Président de la Communauté d'Agglomération est de mettre en place des actions et des investissements pour garantir l'accès à l'eau potable à toutes et tous durablement. Ensemble, préservons nos ressources. »

Alain SUGUENOT

Président de l'Agglomération - Maire de BEAUNE



Côté Comm Magazine D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
BEAUNE CÔTE ET SUD
14, rue Philippe Trinquet - BP 40288 - 21208 BEAUNE
Tél. 03 80 24 56 80
www.beaunecoteetsud.com

Directeur de la Publication : Denis THOMAS
Directeur de la Rédaction : Marion SAVOY

Photos : Beaune Côte et Sud, Service Communication
Beaune Tourisme : ©Alain Doire / ©Laurence Dallerey

Impression :
Imprimerie Estimprim
Impression à 27 000 exemplaires



ON VOUS EXPLIQUE

L'AGGLO ET SES COMPÉTENCES

Tout en respectant l'autonomie et l'identité de chaque commune, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud permet d'avancer ensemble en créant un espace de vie cohérent tourné vers l'avenir. Se regrouper, c'est mettre en commun des ressources, afin de créer les conditions favorables d'un développement économique, social et environnemental. Ce sont près de 500 agents qui assurent au quotidien la mise en œuvre des politiques publiques de la communauté de l'agglomération Beaune Côte et Sud sur ce territoire de 53 communes.

- **L'aménagement de l'espace communautaire** : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), l'organisation de la mobilité (transports collectifs, transports scolaires)
- **Le développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des activités, formations emploi...
- **L'équilibre social de l'habitat** : Programme Local de l'Habitat (PLH)
- **L'environnement** : eau potable, eaux pluviales, assainissement, valorisation des déchets, gestions des milieux aquatiques et prévention des inondations
- **Les milieux naturels** : zones Natura 2000, les Étangs d'Or, Beaune Côte et Plage
- **Les équipements sportifs** : stades et complexes sportifs



- **La voirie** : création, aménagement et entretien de voirie pour les zones d'activités et les parcs de stationnement d'intérêt communautaire (parking de covoiturage)
- **L'action famille** : la petite enfance (crèches, REPAM), et l'enfance (restauration scolaire, périscolaire, extrascolaire)
- **Les formations artistiques** : école des beaux-arts, conservatoire, soutien aux écoles de musique de Meursault et Chagny

Et aussi, la fourrière animale, les modes circulation douce, les aires d'accueil des gens du voyage, et l'aménagement des berges et entretien des rivières.

14 VICE-PRÉSIDENTS MOBILISÉS & ENGAGÉS



Denis THOMAS
en charge
de l'Administration générale,
des Ressources humaines
et des Milieux naturels



Michel QUINET
en charge
du Développement économique,
des Multi-Mobilités
et de la Planification



Jean-Paul ROY
en charge de l'Enfance
et de la Gestion
des Équipements sportifs



Jean-Luc BECQUET
en charge de l'Eau, de l'Assai-
nissement, de la Collecte des
Déchets, en lien avec la politique
environnementale de la CABCS, et
de l'Accessibilité



Jean-Pascal MONIN
en charge
des Formations artistiques et
des projets culturels destinés
à diversifier l'offre d'activités
périscolaires
et extrascolaires



Pierre BOLZE
en charge de l'Habitat, du Logement,
de l'Aménagement
et de la Cohérence territoriale



Sylvain JACOB
en charge de la
Transition numérique
et de l'emploi



Sébastien LAURENT
en charge
du Cadre de vie



Olivia PUSSET
en charge
de la Petite Enfance



Gérard ROY
en charge
du Développement rural



Xavier COSTE
en charge des Transports,
de l'Élimination et de la
Valorisation des Déchets



Jean-Christophe VALLET
en charge des Nouvelles
Énergies et du PCAET



Jean-François CHAMPION
en charge des Finances et
de la Commande publique,
de l'Informatique, et des
Assurances



Sandrine ARRAULT
suivi de la Direction des
Opérations d'Aménagement

ZAC DES CERISIÈRES, TOUJOURS PLUS DE NOUVELLES ENTREPRISES !

Sur des terrains achetés à la communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et situés à proximité de la sortie d'autoroute de Beaune Sud et en bordure de la rocade, ce sont près d'une vingtaine d'entreprises qui ont choisi de s'installer au sein de la zone d'activités, avec d'autres à venir. Un emplacement idéal pour développer son activité économique.



LE GOÛT DES POMMES, AVEC ECLECTIK

L'histoire débute en 2019 quand Jean-David Camus trouve un ancien pressoir dans la maison de sa grand-mère et commence à presser quelques pommes pour le plaisir. Entouré de trois amis, Véronique Masse, Patrick Mouglin et Jean-Arnaud Frantzen, la cidrerie voit le jour en 2020.

La cidrerie artisanale Eclectik pose ses fûts dans la ZAC Des Cerisières en juillet 2023 en investissant 800 000 euros pour construire un bâtiment écologique.

Aujourd'hui, la cidrerie bourguignonne produit 15 000 bouteilles par an et propose une gamme variée de cidres. Leur engagement envers les produits locaux est indéfectible, avec des pommes provenant uniquement de la région !



THITEC, L'INDUSTRIE À L'ÉTAT PUR

L'Agglomération Beaune Côte et Sud accueille aussi des entreprises industrielles comme Thitec ; constructeur français d'étuves, de chambres chaudes et de cuves chauffantes.

Créée en 1989 et installée à Beaune depuis 1995, l'intégralité du matériel de l'entreprise Thitec est étudié et fabriqué en Bourgogne. L'entreprise beaunoise travaille principalement pour des clients français mais exporte également en Europe et parfois même au Brésil, au Gabon et ailleurs. Au second semestre 2023, Thitec établit son nouvel atelier de production et son bureau d'études dans la zone d'activité Des Cerisières.

L'entreprise est d'ailleurs à la recherche de nouveaux collaborateurs pour son bureau d'études et son atelier de production.



LES BONNES MANIÈRES, L'ART DE RECEVOIR

Les Bonnes Manières, spécialiste de la location de vaisselle et d'équipement pour les réceptions, a franchi une étape importante en inaugurant son nouveau bâtiment dans la ZAC. Fondée en 2010 dans le petit village de Montceau-Echarnant par Cyril et Angélique Manière, l'entreprise connaît une croissance fulgurante.

1.2 million d'euros ont été investis pour réaliser ce nouveau bâtiment de 700m² accueillant un showroom qui expose l'ensemble des services proposés.



MEDICAL PLANET, POUR MIEUX VIVRE ET MIEUX VIEILLIR

Medical Planet, entreprise française fondée en 2009, est devenue en quelques années une référence sur la région pour la vente et la location de matériel médical. Medical Planet accompagne sa clientèle au quotidien en les aidant à concilier maladie, handicap et qualité de vie. En 2019, l'entreprise élargit son offre avec de la location de véhicules pour servir les personnes à mobilité réduite et également avec des services de désinfection à domicile. En complément de l'ouverture de trois nouveaux magasins à Montceau-Mines, Dijon et Bourg-en-Bresse. Medical Planet s'est installée dans la ZAC Des Cerisières en avril 2023, en bordure de la rocade.



FRANCE DRIVE, DES BURGERS 100% MAISON

Mi-mars dernier, France Drive a ouvert ses portes en plein cœur de la zone d'activités Des Cerisières. Ce nouvel établissement de restauration propose des burgers 100% terroir pour des repas rapides à emporter en formule drive ou sur place, à l'intérieur ou en terrasse. Maxime Yvan et Elodie Deutschler, les gérants, élaborent des recettes à partir de produits en circuit-court et frais.

Aux côtés d'Eclectik, Les Bonnes Manières, Medical Planet et Thitec, on retrouve les premiers installés sur la zone d'activités avec BS Wines, Brasserie de France et Domaine Arnaud Baillet. Nous sommes ravis d'accueillir prochainement de nouvelles entreprises avec Socna, le Domaine Jean-Marc Boillot, Mana Kiwi Fit, Alambic Bourguignon, messagerie DHL.

Michel Quinet,
Vice-président en charge
du développement économique

À la recherche de foncier en zone d'activité pour vous développer ?
Contacter le service Développement Économique de la Communauté d'Agglomération au 03.80.24.58.55.

CÔTÉ HABITAT

Vous êtes propriétaire d'un logement en copropriété et vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Pour faire face aux enjeux climatiques et limiter les dépenses d'énergie, l'Agglomération propose aux habitants de copropriété, une aide aux projets de rénovation énergétique avec l'aide Réno'Copro. Une aide de 1000€ par logement peut-être attribuée, avec un bonus de 500€ pour un projet BBC ou situé dans un secteur patrimonial.

Nous accompagnons les copropriétaires de notre territoire dans leurs démarches visant à rendre les habitats plus économes et plus confortables. D'ailleurs, l'Agglomération soutient à hauteur de 50 000€ les travaux de rénovation en cours de la copropriété Saint Jacques à Beaune. Ses 44 logements bénéficieront d'un gain énergétique de 38% à l'issue des travaux et passeront de l'étiquette C à B.

Pierre Bolze,
Vice-président en charge de l'Habitat





Pose de la première Pierre du complexe sportif de Ladoix-Serrigny, 21 mars 2024

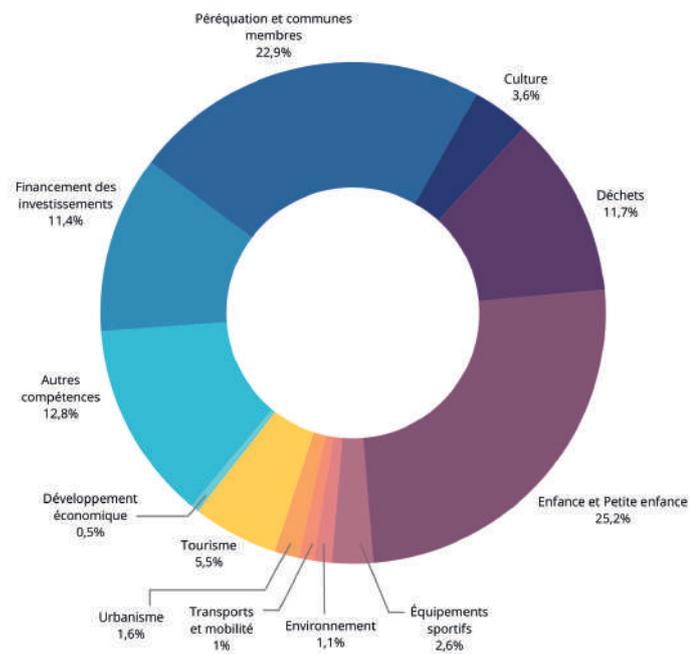
UN BUDGET 2024 CONQUÉRANT & BÂTISEUR AVEC DES INVESTISSEMENTS RECORDS, LE TOUT SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS

Au quotidien, la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud est mobilisée pour créer des conditions favorables au développement économique, social et environnemental. Le 2 avril 2024, lors du conseil communautaire, le budget 2024 d'un peu plus de 171 millions d'euros, a été approuvé par les membres du conseil. Celui-ci se veut conquérant, bâtisseur, avec des investissements records et sans augmentation des impôts locaux. Ce sont en effet près de 25 millions d'euros qui seront investis dans différents projets structurants :

- Pour les équipements sportifs de Ladoix-Serrigny et de Nolay.
- Pour poursuivre les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets avec notamment la rénovation des déchèteries de Nolay et de Meursault.
- Pour les structures périscolaires avec la construction du nouvel accueil de Savigny-lès-Beaune.
- Pour accompagner l'attractivité touristique et culturelle avec la réhabilitation de la baignade naturelle de Montagny-lès-Beaune, et la réalisation de voies cyclables.

Au-delà de ces grands projets, les investissements en matière d'accessibilité, de gestion des espaces naturels, d'entretien du patrimoine communautaire se poursuivent.

Ces investissements importants contribuent à soutenir l'économie locale et à maintenir une qualité de vie pour les familles du territoire.



Répartition des charges de fonctionnement par compétence.

Comment le budget de l'agglomération s'organise-t-il ?

Avec un budget principal regroupant l'enfance, la petite enfance, la culture, le tourisme, les équipements sportifs, l'environnement, l'urbanisme, la mobilité, les déchets, le développement économique, le financement des investissements, et les autres compétences de service à la population (fourrière animale, entretien des rivières,...). En 2024, il représente un peu plus de 55 millions d'euros de crédits de fonctionnement.

Et avec 14 budgets annexes dédiés au transport, à l'assainissement individuel et collectif, à l'eau et à nos différentes zones d'activités.

Au total, le budget 2024 de l'agglomération s'élève à un peu plus de 100M€ en fonctionnement et 71M€ en investissement.



DÉCOUVREZ UNE NATURE PRÉSERVÉE : LA CASCADE DU CIRQUE DU BOUT DU MONDE

Situé à Cormot-Vauchignon, près de Nolay, ce site est formé d'un ensemble de falaises de calcaire de près de 530 mètres, d'une magnifique cascade pouvant chuter à plus de 30 mètres et d'une grotte.

Ces falaises, circulaires où se dessinent de nombreux chemins de randonnée dont celui du « Tour du Bout du Monde », vous emmènera à la découverte de ses paysages féeriques, avec notamment une balade de 10,5 km facile d'accès à faire en famille ou entre amis.

Pour les plus aventureux, les falaises de 30 à 40 mètres en font un site d'escalade d'exception avec près de 280 voies, du niveau 3 au niveau 9a.

Au creux de ce cirque sauvage, un premier chemin vous conduira à la Grotte de la Tournée et sa rivière Cozanne. Le second chemin, vous mènera au pied des falaises, au lieu-dit « Cul de Menevault », là où jaillit la cascade à 30 mètres de hauteur.

Les circuits de randonnée, de trail, de VTT, de cyclotourisme ou encore équestre sont nombreux sur notre territoire. L'un des sites emblématiques et unique en Bourgogne, est celui de la cascade du Bout du Monde, classé Natura2000.

Denis Thomas,
1^{er} Co-vice président en charge
des Milieux Naturels



PRÉSERVATION DE NOS POISSONS AUX ÉTANGS D'OR

Le 1^{er} février, dans le cadre du plan de gestion et de préservation des milieux aquatiques des Étangs d'Or, le service des Milieux Naturels de l'agglomération, la Fédération de Pêche de Côte-d'Or et l'association La Truite Beaunoise, ont procédé à la vidange des « étangs jumelés » destinés à l'école de pêche aux Étangs d'Or. Cette opération de gestion a permis de trier les espèces et d'analyser l'état des sédiments et des berges. Parmi ces espèces, carpes, brochets, gardons et blackbass ont ainsi pu être pesés et comptabilisés. Une opération importante pour la préservation de la biodiversité !



Contre le moustique tigre, on coupe l'eau !

Le "moustique tigre", fait l'objet d'une surveillance particulière car il est un vecteur potentiel de maladies virales comme le chikungunya ou la dengue. Désormais implanté sur notre territoire, c'est un insecte urbain et diurne : il pique le jour, particulièrement à l'aube et au crépuscule, du 1^{er} mai au 30 novembre environ. Pour limiter sa nuisance, l'Agglomération se mobilise aux côtés des communes et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour

informer les habitants sur les bons gestes pour éradiquer les gîtes de reproduction et l'empêcher de nous envahir.

Les bons gestes à adopter :

- Supprimer les eaux stagnantes
- Vider les soucoupes des pots de fleurs, pieds de parasols
- Couvrir toutes les réserves d'eau avec une moustiquaire
- Nettoyer les gouttières et chéneaux et entretenir les jardins

L'EAU, NOTRE BIEN COMMUN



L'Agglomération Beaune Côte et Sud est responsable de la politique de l'eau sur l'ensemble du territoire. Elle gère donc à la fois, le cycle domestique de l'eau (eau potable, eaux usées, eaux pluviales) et le cycle naturel de l'eau (prévention contre les inondations, surveillance des milieux aquatiques, préservation de la ressource vis-à-vis des pollutions éventuelles).

La préservation de cette ressource est au cœur des préoccupations de la Communauté d'Agglomération avec l'adoption d'une stratégie ambitieuse d'investissements et avec une feuille de route définie à l'horizon 2035, visant à la protection et la sécurisation des ressources.

Sur les cinq dernières années, le secteur Beaunois a été placé en situation de crise en période estivale par arrêté préfectoral à quatre reprises. Il a été également constaté que les consommations d'eau potable sont nettement plus importantes en été (tourisme accru, ouvertures des baignades) et au début de l'automne lors des vendanges, soit deux périodes pendant lesquelles nos sources se tarissent.

Même si la ressource est globalement suffisante sur l'année, la période de juin à octobre représente un véritable risque de pénurie. Et sur le terrain, le constat est clair : les nappes phréatiques et les rivières mettent plus de temps à se remplir et se remplissent moins.

UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AMBITIEUX ET NÉCESSAIRE

Face à la menace, la Communauté d'Agglomération agit. En 2020, un schéma directeur est lancé avec une phase d'étude et de diagnostic. Un plan d'action ambitieux en découle avec différentes actions :

- Garantir le rendement en intensifiant le renouvellement du réseau dont 48% a plus de 63 ans
- Conduire un programme d'entretien et d'amélioration des ouvrages de captage et de distribution, en installant notamment des capteurs pour localiser et chasser les fuites
- Mettre en place le traitement de la qualité de l'eau des puits de Vignoles, ressource majeure de notre collectivité
- Rechercher de nouvelles ressources comme l'interconnexion avec des territoires voisins
- Mener une réflexion sur les économies d'eau

« Même si la ressource – à ce jour – est suffisante, nous devons anticiper et se prémunir des épisodes de sécheresse. Notre territoire, toujours en développement économique, aura des besoins plus importants à l'horizon 2035, +3 000m³/jour en heures de pointe. Les investissements qui nous permettront également, à terme, d'économiser environ 1500m³/jour sont nécessaires pour sécuriser et préserver la ressource en eau dans un contexte hydrique qui se tend avec le changement climatique. Nous invitons chacun de nos administrés à s'engager à nos côtés pour préserver nos ressources. Notre Schéma Directeur montre que nous sommes passés à l'action avec des solutions concrètes. »

Jean-Luc Becquet,
Vice-président en charge de l'Eau
et de l'Assainissement



3 SOURCES STRATÉGIQUES DONT VIGNOLES

Sur les 35 ressources en eau en service, présentes sur le territoire, trois sont stratégiques : Fontaine Froide, Fontaine du Garde et de la Bouzaize. Produisant 65% du volume total annuel, ces sources alimentent la ville de Beaune et le Pays Beaunois. En période d'étiage, leur capacité de production se fragilise et se limite. C'est aussi pour cela que la Collectivité a décidé d'agir, sans attendre, pour sécuriser, optimiser et compléter ses capacités de production en eau potable et anticiper les périodes de sécheresse tout en poursuivant son développement économique.

Des investissements sont donc engagés, notamment avec la mise en place d'un dispositif de pilotage « prénappe » afin de surveiller cette nappe stratégique. En complément, le délégataire Veolia construira deux usines de traitement de l'eau sur 3 puits d'un montant de 2 058 367€HT, pris en charge par l'Agglomération Beaune Côte et Sud. Cet investissement nécessaire permettra de garantir l'utilisation de la ressource de la « nappe de Vignoles » de manière pérenne.



L'ASSAINISSEMENT AU CŒUR DES INVESTISSEMENTS

Les investissements, portent aussi sur le réseau d'assainissement pour permettre aux communes de bénéficier d'infrastructures de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées.

C'est ce que l'Agglomération Beaune Côte et Sud a décidé, en créant un nouveau réseau d'assainissement collectif de 7km avec 7

postes de relevage, sur les Communes de Corcelles-les-Arts, Ebaty et sur le hameau de Mimande (commune de Chaudenay). Au titre de la solidarité communautaire, les travaux de cette opération d'un montant de 5M€ sont pris en charge à hauteur de 44% par l'Agglomération.

Dans le même temps, des travaux relatifs à l'eau potable sont aussi en cours sur les communes d'Ebaty et Corcelles-les-Arts sont intégralement financés par l'Agglomération. Ce renouvellement d'environ 3.7 km de conduites représente un investissement de 1.5M€. Commencés fin 2023 pour une durée de deux ans.

BON GESTE

Le bon fonctionnement d'une station de traitement dépend aussi des habitants

Il est important de rappeler que tous les produits toxiques, les huiles de vidange ou de friture (et oui), les acides et produits pharmaceutiques (même notre sirop contre la toux périmé), les peintures et autres produits phytosanitaires, ne doivent en aucun cas être rejetés dans les éviers, wc ou lavabos. Et il en va de même pour les lingettes, le fléau de nos canalisations !

Sensibilisation des plus jeunes

En partenariat avec Veolia, l'Agglomération propose des animations pédagogiques aux enfants au sein des écoles des communes du territoire. Après les élèves de Pommard, Saint-Romain et Beaune sensibilisés en 2023, ce sont 40 enfants du CE2 au CM2 de Sainte-Marie-la-Blanche qui ont bénéficié de l'atelier au premier trimestre 2024.



ATELIERS ITINÉRANTS DES BEAUX-ARTS AVEC LES PIERRES À LÉCHER



Dans le cadre de ses ateliers «hors d'œuvre», stages itinérants, au sein des communes du territoire, l'École des Beaux-arts a mis en place un atelier de pierres à lécher durant les vacances d'hiver dans les communes de Corcelles-les-Arts et de Corpeau. Pendant une semaine, les enfants ont pu profiter d'un stage avec Brice Mantovani, enseignant-artiste, pour modeler les pierres à lécher au cœur des deux bibliothèques de ces communes et en lien avec plusieurs agriculteurs du territoire. Un concept imaginé par l'artiste Johan Cote-Gayffier, qui mêle nature et créativité.



« Nous modelons des pierres à lécher composées de sel et de minéraux. Ces pierres sont ensuite placées auprès des animaux qui viennent les sculpter en les léchant. Une fois sculptées, elles sont exposées dans les deux communes et à l'école des beaux-arts à Beaune. »

Brice Mantovani,
enseignant et artiste.

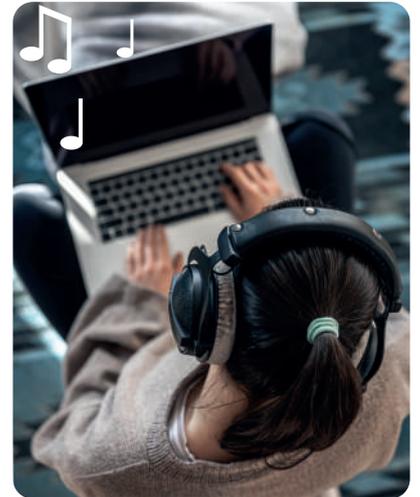
LA M.A.O, ÇA VOUS PARLE ?



Il s'agit de la Musique Assistée par Ordinateur. Cette classe, créée il y a deux ans au Conservatoire de Musique de Beaune Côte et Sud, est ouverte aux plus de 12 ans et aux adultes, et permet aux élèves d'apprendre aussi bien les techniques de base de la prise de son, du mixage, du mastering, que les techniques de création musicale.

Les cours sont encadrés par deux professeurs, Gaëtan Clerget, aussi saxophoniste, et Julien Bigarne, les jeudis et vendredis soirs.

Un projet collaboratif entre le Conservatoire et l'École des Beaux-Arts est mené dans le cadre de la création de court métrage et de composition musicale. Une co-construction artistique complète entre vidéastes et musiciens en herbe !



« Le corps professoral de notre conservatoire de musique et danse et notre école des beaux-arts se mobilisent chaque année pour favoriser l'éveil des enfants aux arts, et faire éclore parfois des vocations de musiciens, danseurs, peintres, sculpteurs, ou même DJ grâce à la Musique Assistée par Ordinateur. Nos établissements artistiques s'adressent aussi aux adultes pour découvrir une discipline ou bien se perfectionner. »

Jean-Pascal Monin,
Vice-président en charge des Formations Artistiques

TRANSPORT SCOLAIRE : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DÈS LE 3 JUIN

Ce sont plus de 2 600 enfants du territoire, de la maternelle au lycée, qui se rendent chaque jour par autocar dans leur établissement scolaire grâce aux 58 lignes qui sillonnent l'ensemble des communes.

L'Agglomération est en charge de la gestion des transports scolaires : organisation des lignes, de leur gestion et de leur tracé, gestion des points d'arrêts, organisation de l'information à destination des usagers, gestion des inscriptions... Autant de questions et de sujets impératifs à traiter pour faire en sorte que tous les élèves se rendent, sans encombre, chaque jour dans leur établissement. L'Agglomération Beaune Côte et Sud est aussi aux côtés des familles et finance plus de 95% du coût des transports scolaires, soit une prise en charge moyenne de près de 900€ par élève sur le territoire.



Afin d'offrir un service de qualité aux familles, l'Agglomération met en place une nouvelle plateforme d'inscription en ligne à compter du mois de juin regroupant sous un seul compte l'ensemble des enfants d'une même fratrie.

LES NAVETTES ÉLECTRIQUES IDÉALES POUR SE DÉPLACER À BEAUNE



L'Agglomération Beaune Côte et Sud met à la disposition des voyageurs 3 navettes électriques sillonnant l'ensemble du secteur de Beaune.

La ligne A, vous emmène, du parking Relais situé à la sortie d'autoroute Beaune-Sud au cœur de ville. Un nouveau tracé autour du boulevard périphérique permet désormais aux voyageurs de bénéficier de nouvelles correspondances avec la ligne C.

2 lignes en une pour la ligne B, et aussi pour la ligne C

La ligne B1 vous conduit aux horaires de pointe (entre 7h10 et 8h40, 11h40 et 13h40, et 16h40 et 18h40) de la gare de Beaune aux deux zones d'activités Porte de Beaune et Les Cerisières.

La ligne B2 quant à elle vous transporte, en milieu de matinée et d'après-midi, toujours de la gare de Beaune vers les quartiers des Vignes Rouges et des Verottes.

Les lignes C1 et C2 partent alternativement d'un côté et de l'autre de l'arrêt Bataillon de La Garde. Cet aménagement permet la liaison Leclerc-Forum très rapidement. La ligne C est en correspondance sur le boulevard avec les autres lignes électriques.

Désormais l'appli Côte & Bus est disponible pour faciliter la vie des voyageurs et les guider dans leur déplacement quotidien



ÇA ROULE À L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE ET LOCALE

Depuis ce mois d'avril 2024, le délégataire Keolis en charge des transports sur notre Communauté d'Agglomération a installé des ombrières photovoltaïques sur le parking du dépôt de bus. La table solaire de 200m² permet de produire l'équivalent de 42MWh par an, correspondant à l'alimentation de la ligne A toute l'année.



Quelle satisfaction de voir ainsi la première ombrière de parking à Beaune installée et fonctionnelle pour notre réseau de transport urbain.

Xavier COSTE
Vice-président en charge des Transports

UN NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF À LADOIX-SERRIGNY

L'Agglomération Beaune Côte et Sud franchit une étape importante dans son engagement en faveur du sport en construisant un nouveau complexe sportif sur le territoire, à Beaune-Nord Ladoix-Serrigny. Ce nouveau complexe offrira à tous une qualité d'équipements et un site moderne, élaboré en conformité avec le schéma directeur de la Communauté d'Agglomération. Sur ses 2454 m², les clubs sportifs, les scolaires, les initiés pourront venir pratiquer différents sports indoor : le handball,



le basketball ainsi que l'ensemble des sports au programme des lycées et collèges, les activités de jet, et les sports d'opposition.

UNE CONSTRUCTION À FAIBLE EMPREINTE CARBONE

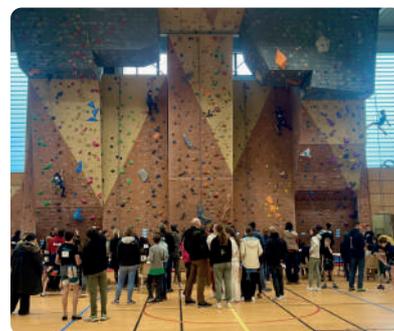
Ce nouveau complexe sportif sera réalisé en mur en béton banché, avec ses élévations en bois, isolé de laine de chanvre. Une évidence pour les élus de notre territoire, ce projet éco-conçu répondra à la norme RT2012 avec un objectif de consommation annuelle prévisionnelle d'énergie de 113.9 KWH/m²/an. Il répondra aussi à l'exigence « Besoin Bioclimatique » (BBio). Des panneaux solaires photovoltaïques assureront la production d'électricité en autoconsommation. Ce grand projet, financé par l'Agglomération Beaune Côte et Sud, bénéficie d'un soutien financier du Conseil départemental de Côte d'Or et de l'État (DETR). Ouverture prévue au 1^{er} trimestre 2025.

Pilier essentiel dans la vie de l'agglomération et de ses habitants, ce nouvel équipement structurant fait partie des points d'entrée de l'attractivité et du rayonnement d'un territoire et marque sa volonté de diversifier, renforcer et améliorer ses équipements en faveur du développement physique, de l'esprit d'équipe et de la passion pour le sport. Implanté au lieu-dit « La Lauchère » à Ladoix-Serrigny, ce nouveau complexe s'intégrera parfaitement dans cette zone déjà dédiée au sport.

Jean-Paul Roy,
Vice-président en charge de l'Enfance et des Equipements Sportifs

1^{ER} OPEN D'ESCALADE DE DIFFICULTÉ AU FORUM

Le 3 mars dernier le mur d'escalade du Forum des sports de Beaune, complexe communautaire de l'agglomération, accueillait le 1^{er} Open d'escalade de difficulté organisé par le club Hisse & Haut. Une centaine de grimpeurs entre 8 et 40 ans ont pu découvrir différentes voies, spécialement ouvertes pour l'évènement !



Le mur du forum des sports, Structure Artificielle d'Escalade (SAE), est un formidable outil pour l'entraînement et l'organisation d'évènements grâce à ses 11 mètres de haut et ses 20 mètres de large. Son avancée de 3 mètres permet aussi de travailler le dévers et de « se chauffer les bras » ! Un mur au profil varié à la fois pour les débutants et les plus expérimentés.

La saison printanière approche, alors nous en profitons pour rappeler que notre territoire est idéal aussi pour la grimpe en milieu naturel avec notamment les falaises de Bouilland et de Cormot.

À NOLAY, UN FUTUR MUR D'ESCALADE

Après le complexe sportif de Beaune-Nord Ladoix-Serrigny, un autre projet verra le jour à Nolay et s'étendra sur 2 500m². Il intègrera une zone Escalade homologuée Inter Régionale avec une structure artificielle de 36m linéaire, sur 11m de hauteur et avec un dévers sur 75% de la surface. Une référence pour le Sud Côte d'Or en relais des sites naturels de Cormot Vauchignon ! Début des travaux courant 2024.





LE PLAISIR DE « LIRE ET FAIRE LIRE »

Faire découvrir la lecture et le plaisir de lire aux enfants : telle est la visée du programme « Lire et faire lire ». National, ce dispositif se décline au sein de notre Agglomération. Dominique, bénévole de l'association, se rend régulièrement dans 3 centres périscolaires (Ladoix-Serrigny, Beaune St-Nicolas et Vignoles) auprès d'enfants en classe de maternelle pour lire contes et histoires. Des moments précieux pour éveiller l'esprit littéraire des plus petits. Des interventions ont aussi lieu en petite Enfance dans les établissements d'accueil du jeune enfant des Blanches Fleurs et Saint-Jacques.

SE LAISSER GUIDER PAR L'ENFANT

Lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance du 18 au 22 mars, imaginée par l'association Agir pour la Petite Enfance, nos REPAM* de Beaune-Blanches Fleurs et Sud-Ouest (Nolay et Chagny) ont concocté un programme spécial. Enfants de 0 à 3 ans, parents et professionnels se sont réunis pour profiter d'animations ludiques, artistiques et culturelles sur le thème « Viens, je t'emmène ! ». L'enjeu de cette thématique ? Penser un espace simple pour laisser la possibilité à l'enfant d'y créer sa propre aventure !

Nos équipes de la Petite Enfance ont construit une semaine pleine de surprises et de découvertes avec de la danse avec Salomé Hugues, de la musique avec les professeurs du Conservatoire Beaune Côte et Sud, des excursions en train, des travaux manuels avec notamment Sarah Voisin et son atelier « papier géant », des animations de découverte des sens, des balades et un spectacle au parc de la Bouzaize de Beaune. Une belle et riche semaine !



Le savez-vous ?

Les REPAM [*Relais Enfants Parents Assistant(e)s Maternel(le)s] sont des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistant(e)s maternel(le)s et professionnel(le)s de la garde à domicile.

La Communauté d'Agglomération compte deux REPAM, l'un à Beaune avec deux espaces d'accueil (Bretonnière et Blanches Fleurs), l'autre au Sud-Ouest du territoire avec deux espaces d'accueil à Chagny et Nolay.

Des temps d'accueil collectifs sont proposés pour favoriser la socialisation des enfants avant de sauter dans le grand bain de l'école.

Cette semaine à thème est toujours inspirante. C'est d'abord un moment pour l'enfant mais également pour les parents, nos assistantes maternelles et nos professionnelles de la petite enfance. L'accueil individuel dans les REPAM a un rôle primordial à jouer sur notre territoire, puisqu'il est le premier mode d'accueil du jeune enfant. Nous nous devons d'apporter des structures de qualité comme à Chagny, Nolay ou encore Beaune, pour soutenir les assistantes maternelles. Près de la moitié d'entre elles partiront à la retraite d'ici 2030. Notre défi est aussi de susciter des vocations et nos relais communautaires sont indispensables et de véritables lieux « ressource » pour les assistantes maternelles à domicile. Nos équipes apportent un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne. Les ateliers organisés tout au long de l'année contribuent à cette professionnalisation de l'accueil individuel.

**Olivia Pusset Vice-présidente
en charge de la Petite Enfance**



UN ÉTÉ OLYMPIEN AU CENTRE DE LOISIRS

Cet été, les Jeux Olympiques et le sport s'invitent au programme de nos centres d'accueil de loisirs avec deux temps forts : du 8 au 12 juillet avec la semaine des Olympiades pour les 9-12 ans, puis du 26 au 30 août avec la semaine Sport & Nature pour les 6-12 ans.

Sur inscription à partir du 3 juin dans votre Espace Famille. Places limitées.

Cette année également, chaque structure d'accueil se rendra sur le site d'Evelle, pour permettre aux enfants de profiter d'une journée ludique et récréative en pleine nature.

TRI DES EMBALLAGES : UN RÉEL SUCCÈS

En janvier 2023, de nouvelles consignes de tri ont été mises en place. Depuis, tous les emballages plastiques et métalliques se trient ensemble dans nos bacs jaunes. Et les cartonnettes ont rejoint les papiers déjà triés, dans les points d'apport volontaire dédiés.

Pour accompagner ces nouveaux gestes de tri, des modifications ont été apportées dans le rythme des collectes avec une fréquence plus soutenue pour les points d'apport volontaire et une densification de l'offre sur le territoire.

En un an, les résultats sont probants avec une hausse de 19% de déchets triés et apportés aux points d'apport volontaire pour le verre, le papier et les cartonnettes.

Et pour les bacs jaunes c'est aussi une hausse sur tous les matériaux recyclés (+105% pour le plastique, +52% pour l'aluminium, +21% pour les briques alimentaires, +6% pour l'acier). En parallèle, on observe une baisse de plus de 8% des ordures ménagères en 2023 par rapport à 2022. Cette baisse est maintenant renforcée par le tri à la source des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024.

Cependant, quelques erreurs de tri sont encore observées et ont des conséquences pour les agents et les centres de tri et donc les coûts de traitement. Parfois, au milieu des emballages se trouvent des bouteilles de verre, des textiles alors que ces derniers doivent être déposés dans les points d'apport volontaire prévus à cet effet.



Petits rappels

- Magazine, papier, cartonnettes (emballages de yaourt, biscuits...) → point d'apport volontaire bleu.
- Pot et bouteille en verre → point d'apport volontaire vert.
- Pot de yaourt, sacs plastiques, autres emballages plastiques, briques alimentaires, emballages métalliques → Bac jaune

- Vos cartons sont trop gros ? ils vont à la déchetterie

Pour mieux vous y retrouver, les consignes de tri sont disponibles sur le site www.beaunecoteetsud.com, rubrique Déchets. Nous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits, même devant les points d'apport volontaire, et sont passibles d'une amende de 135€, et susceptible d'être majorée et portée à 375€.



Retour en images sur les ateliers menés par le service Déchets-Environnement de l'Agglomération auprès des écoliers du territoire.

Objectifs :

Sensibiliser les plus jeunes sur nos modes de vie et leurs impacts en matière de production de déchets. Donner des clés pour réduire l'empreinte écologique et apprendre des gestes simples.

BROYAGE DE VÉGÉTAUX, EXCELLENT MOYEN DE VALORISER SES DÉCHETS VERTS

Le broyage permet de réduire de six fois le volume de déchets ! De plus, utilisé en paillage dans le jardin et au pied des arbustes, ce broyat maintient l'humidité des sols et limite les mauvaises herbes. Il est aussi possible de l'utiliser pour couvrir des espaces non végétalisés comme les allées ou en l'ajoutant comme matière sèche dans les composteurs pour maintenir un équilibre carboné et vous assurer un compost de qualité.

La Communauté d'Agglomération organise pour les particuliers du territoire (hors SIRTOM de Chagny), des opérations de broyage de déchets verts gratuitement. Venez avec vos branchages et repartez avec des sacs de broyat, très efficace pour pailler le sol des jardins. Grâce à cette bonne pratique, chaque habitant peut réduire sa production de déchets de 33 kg par an.



AGENDA : PROCHAINES SESSIONS DE BROYAGE

- Déchèterie de Travoisy, samedi 11 mai de 10h à 12h et de 14h à 18h,
- Déchèterie de Nolay, vendredi 17 mai de 14h à 18h,
- Déchèterie de Savigny, mercredi 22 mai de 14h à 18h,
- Déchèterie de Savigny, vendredi 14 juin de 14h à 19h,
- Déchèterie de Nolay, mercredi 19 juin de 14h à 19h,
- Déchèterie de Travoisy, vendredi 21 juin de 14h à 19h.

Comment faire ?

Munissez-vous de votre carte, présentez-vous vers le broyeur, et un agent se chargera d'alimenter le broyeur et de redistribuer le broyat.

Pour ceux qui souhaitent récupérer du broyat, il vous faudra apporter vos propres contenants (sac, caisses...)

La récupération du broyat est gratuite, avec ou sans apport de végétaux, selon le stock disponible.



DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE LES DÉCHÈTERIES PASSENT À L'HEURE D'ÉTÉ

Pour vos travaux de jardinage ou vos grands nettoyages de printemps, nous vous donnons rendez-vous :

- À Travoisy : tous les jours, sauf les jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 19h

- À Meursault, Savigny-lès-Beaune et Nolay : Du lundi au vendredi de 14h à 19h / Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Fermées le mardi, le dimanche et les jours fériés.

MEURSAULT : LA DÉCHÈTERIE TOTALEMENT RÉNOVÉE



La déchèterie de Meursault a ré-ouvert totalement le 3 avril. 1,7 millions d'euros ont été investis par l'Agglomération pour l'équiper de 14 quais de déchargement et accueillir de nouvelles filières soumises à l'obligation de traitement efficace de fin de vie des produits. Une plateforme de stockage pour les branchages a également été construite pour assurer la production de broyat issue des déchets verts toute l'année, pour être mis à disposition des usagers.

Quant à la matériauthèque, elle permet de déposer tous les matériaux de construction (vis, outillage, plaque de placoplâtre, bois...) pour encourager l'économie circulaire.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Grand Chalon, les habitants de la commune de Demigny peuvent désormais accéder à la déchèterie de Meursault.

UN PROJET D'ENVERGURE POUR REVITALISER LES HAUTES-CÔTES ET LE PLATEAU

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et d'attractivité, forte de sa volonté de maintenir un équilibre entre les différents secteurs géographiques qui la composent, la Communauté d'Agglomération met l'accent sur la valorisation des Hautes-Côtes et du Plateau. Les maires des 15* communes concernées, se mobilisent depuis le printemps 2022 en groupes de travail, avec la volonté, de porter et de promouvoir conjointement la richesse des paysages et les différentes possibilités de dynamisation démographique et économique (agriculture et viticulture, artisanat, commerce de proximité, tourisme,...).

Deux projets ont rapidement émergé de cette réflexion :

Une vélo-route, afin de favoriser la mobilité douce et relier le cœur de bourgs et du Plateau jusqu'aux voies vertes et circuits existants le long de la côte viticole ;

Une série d'évènements festifs et collaboratifs, moments de rencontre et de partage de savoir-faire et d'apprentissage grâce à des colloques.

*Aubigny-la-Ronce, Baubigny, Bouilland, Bouze-Lès-Beaune, Cormot-Vauchignon, La Rochepot, Mavilly-Mandelot, Meloisey, Molinot, Nantoux, Nolay, Saint-Romain, Santosse, Thury, Val-Mont.

PERSPECTIVES & ACTIONS 2024

- La réalisation d'un premier tronçon d'une vélo route,
- La définition de circuits dédiés à la pratique du VTT,
- La réflexion sur l'implantation de micro zones économiques,
- Une étude sur le potentiel agronomique des terres,
- La création d'une association pour le portage des actions évènementielles.

2024 sera aussi l'occasion de susciter de nouvelles rencontres et de débattre de trois nouveaux sujets.

Ces différentes manifestations, dont l'organisation est

portée par la Communauté d'Agglomération, sont construites sur un partenariat actif et local, réunissant les Associations et clubs, les Chambres consulaires, l'Office de tourisme et ses agences, le Département de Côte d'Or,...

Ces journées sont à destination des familles et ouvertes à l'ensemble des habitants et des touristes qui ont choisi notre territoire.

En 2024, c'est aussi 3 évènements, ouverts à tous avec des colloques, des concerts, des ateliers, des moments de convivialité au cœur de 3 communes.



ÉDITION 2024

VIVONS PLUS HAUT
HAUTES-CÔTES & PLATEAU
TERRITOIRE D'AVENIR

04 MAI | LA ROCHEPOT
LA VITICULTURE ET
L'ÉCONOMIE DU VIN

08 JUN | MELOISEY
LES LOISIRS ET LES
SPORTS DE PLEINE
NATURE

29 JUN | NOLAY
LA CULTURE ET L'ART
EN MILIEU RURAL

PRODUITS LOCAUX / DÉGUSTATIONS
COLLOQUES
ANIMATIONS / EXPO
CONCERTS
RANDONNÉES